



# Communiqué de presse

jeudi 19 janvier 2012

## Etude nationale d'imprégnation aux PCB des consommateurs de poissons d'eau douce Imprégnation aux PCB des pêcheurs amateurs : des taux comparables à ceux de la population française

Ce jeudi 19 janvier se réunit à Paris le comité national de pilotage et de suivi du plan national d'actions sur les polychlorobiphényles (PCB). Lors de ce comité, les résultats et les conclusions de l'étude nationale d'imprégnation aux PCB des consommateurs de poissons d'eau douce seront rendus publics.

En 2007, la FNPF demandait aux pouvoirs publics d'engager de véritables recherches sur la problématique PCB, notamment l'impact sur la santé de ses pratiquants. C'est donc en responsabilité que la FNPF a proposé d'apporter sa contribution à Mme la Ministre de l'Ecologie dès le premier comité national de lancement du plan national d'action sur les PCB. Dans cette logique, elle a répondu « présent » dès l'année suivante en mobilisant l'ensemble de son réseau associatif afin de participer au plan d'actions national et prêter son concours à l'étude d'imprégnation.

En effet, les pêcheurs amateurs, représentés par la Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique, ont largement participé à cette étude (99% des personnes soumises aux analyses sanguines et au questionnaire menés par l'ANSES et l'InVs).

En tout, ce sont 5 793 foyers de pêcheurs amateurs à la ligne qui y ont participé. Ainsi 606 pêcheurs ou membres de leur foyer ont été soumis à des tests sanguins sur les 4 zones contaminées (Seine, Somme, Rhône, Rhin) et les 2 zones non contaminées (Loire et Garonne). Quatre années ont été nécessaires à l'ANSES et l'InVs pour parvenir à ces résultats.

De son côté le réseau associatif de la pêche de loisir n'a pas manqué de fournir toutes les données nécessaires au bon déroulement du protocole scientifique. Une large communication interne et externe a été menée également afin d'informer régulièrement les participants et les pêcheurs pratiquants, confrontés par ailleurs à des arrêtés d'interdiction de consommation voir d'interdiction de pêcher, pris en application du principe de précaution.

C'est avec soulagement que la FNPF a pris connaissance de la publication officielle de l'étude scientifique. Elle salue au passage le travail des Ministères et des Agences impliqués.

**D'une part, les taux d'imprégnation aux PCB des pêcheurs amateurs sont comparables à ceux de la population générale française. « Seuls 2,5% de la population de l'étude dépassent les valeurs d'imprégnation critiques proposés par l'ANSES pour les PCB, dont 0,3% de jeunes femmes en âge de procréer ».**



Il convient de noter que la consommation des poissons d'eau douce s'est avérée plutôt faible au sein des foyers des pêcheurs amateurs. **Seulement 5% de la population consomme des poissons d'eau douce une fois par semaine ou plus.** Elle s'élève à 3 à 4 fois par mois en moyenne.

**D'autre part**, il est également rassurant de souligner que **l'imprégnation aux PCB de la population est en diminution depuis les années 1980 (l'imprégnation a diminué de 30% entre les années 1980 et aujourd'hui).** Outre l'obtention de véritables données scientifiques sur la santé de nos pêcheurs, la FNPF tient à souligner le formidable investissement de tous dans l'avancée de cette étude. **Le taux de participation des pêcheurs amateurs est de 44%**, soit un taux « très satisfaisant pour ce type d'étude » comme le souligne la synthèse élaborée par l'ANSES et l'InVs.

**« Voilà 4 ans que nous participons activement à l'étude d'imprégnation des PCB sur la santé humaine. Ce sont nos adhérents et notre réseau qui ont été mobilisés. Aussi contraignant que cela a pu être pour eux, leur famille, leur association ou leur fédération, l'ensemble a su se mobiliser pour faire avancer les données scientifiques sur les PCB. C'est pour notre réseau associatif une fierté d'avoir pu compter sur toutes ces personnes durant ces années d'étude. Le réseau associatif, particulièrement impliqué au quotidien dans les grands défis environnementaux, a su démontrer qu'il était tout autant en capacité de se mobiliser sur des sujets sanitaires touchant la santé humaine. Merci encore à tous et à toutes ! »**, indique Jean-Paul Doron, vice-président de la FNPF.

Depuis 2007, de nombreux cours d'eau ont été frappés d'interdiction de consommation, voire de pêche, suite aux analyses des sédiments et des poissons. Des interdictions durement ressenties par le monde de la pêche.

La FNPF espère que les Ministères de l'Ecologie et de la Santé ainsi que les préfets, forts des résultats de cette étude, vont rapidement mettre en cohérence et adapter les recommandations sanitaires ainsi que les arrêtés d'interdiction de pêche en vue de la consommation pris antérieurement.

## Contact Presse